

Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel 2026

BOÎTE À OUTILS DE PLAIDOYER DU SUN CSN

Donner la priorité à l'allaitement : créer des systèmes de soutien durables



Une ressource pratique destinée aux Alliances de la société civile pour relier la protection de l'allaitement à l'engagement du secteur privé, à la redevabilité et aux garde-fous

À adapter et à utiliser par les membres et partenaires des Alliances de la société civile SUN

1

OBJECTIF ET NARRATIF

L'allaitement n'est pas seulement une question de santé. C'est une question de systèmes alimentaires, d'équité, de droits et de redevabilité.

La Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel est l'occasion de plaider non seulement en faveur de l'allaitement, mais aussi en faveur des systèmes de soutien durables qui le rendent possible. Les mères et les personnes qui s'occupent d'un enfant ont besoin d'un accompagnement qualifié, du soutien de la famille et de la communauté, d'une protection de la maternité, de lieux de travail sûrs, de systèmes de santé solides, d'une protection sociale et d'une protection contre les influences commerciales néfastes.

Pour les Alliances de la société civile SUN, c'est également un point d'entrée opportun pour aborder l'engagement du secteur privé de manière pratique et fondée sur des principes. Certains acteurs du secteur privé peuvent contribuer à créer des environnements favorables à l'allaitement, comme les employeurs qui accordent un congé payé, des pauses d'allaitement et des espaces sûrs. D'autres acteurs, en particulier lorsque des intérêts commerciaux sont liés aux substituts du lait maternel, nécessitent une réglementation, un suivi et une redevabilité solides plutôt qu'un partenariat.

POSITIONNEMENT DE BASE

L'allaitement doit être compris comme le premier système alimentaire. Le protéger signifie faire passer les enfants, les mères et la santé publique avant les intérêts commerciaux.

FAITS UTILES POUR LE PLAIDOYER

THÈME	MESSAGE
Survie de l'enfant	Plus de 820 000 vies d'enfants pourraient être sauvées chaque année si les recommandations en matière d'allaitement étaient suivies de la naissance à 23 mois.
Nutrition précoce	Le lait maternel est le seul aliment dont les nourrissons ont besoin pendant les six premiers mois et reste important jusqu'à deux ans et au-delà, associé à des aliments de complément sûrs et nutritifs.
Nourrissons de moins de six mois	1 nourrisson sur 5 âgé de moins de six mois est mal nourri. Son bien-être est étroitement lié à la santé et au bien-être de sa mère ou de la personne qui s'en occupe principalement.
Le Code compte	Les taux d'allaitement exclusif sont plus élevés dans les pays dotés d'une législation largement alignée sur le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel.
Systèmes alimentaires	Le lait maternel est la chaîne alimentaire la plus courte : de la mère à l'enfant. Il ne nécessite ni production industrielle, ni emballage, ni transport, ni gaspillage.

2

MESSAGES CLÉS DE PLAIDOYER

À utiliser ou à adapter pour les déclarations, les réseaux sociaux, les événements et les réunions avec les décideurs.

1

Les gouvernements doivent adopter, renforcer et faire appliquer le Code international

Les gouvernements doivent adopter, renforcer et faire appliquer le Code international, y compris les règles relatives au marketing numérique, avec un suivi efficace et des sanctions dissuasives en cas de violation.

2

L'allaitement est le premier système alimentaire.

Le lait maternel est le premier aliment de chaque enfant et un élément essentiel des systèmes alimentaires. L'allaitement doit être reconnu dans les discussions sur la nutrition, les systèmes alimentaires, la santé, la protection sociale et le climat.

3

Un soutien durable à l'allaitement nécessite des systèmes, pas des slogans.

Les mères et les personnes qui s'occupent d'un enfant ont besoin d'un accompagnement qualifié, de services de santé, du soutien de la famille et de la communauté, d'une protection de la maternité, de lieux de travail sûrs, d'eau potable et d'assainissement, d'un soutien en santé mentale et d'une protection contre le marketing néfaste.

4

Les parents méritent des données probantes, pas du marketing.

Les parents et les personnes qui s'occupent d'un enfant doivent pouvoir prendre leurs décisions en matière d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant sur la base d'informations fiables et indépendantes, et non sous la pression commerciale. Les fabricants de préparations pour nourrissons ciblent de plus en plus les parents via les réseaux sociaux, les influenceurs, les applications parentales et les groupes de soutien en ligne, présentant souvent leur promotion comme des conseils dignes de confiance.

5

En situation d'urgence, l'allaitement peut sauver des vies.

Lorsque l'alimentation, l'eau potable, les soins de santé et les fournitures essentielles sont perturbés, l'allaitement offre une nutrition sûre, une protection immunitaire et une sécurité alimentaire aux plus jeunes enfants. Le soutien à l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant doit être pleinement intégré dans la réponse humanitaire.

6

L'engagement du secteur privé doit être guidé par l'intérêt public.

La société civile peut collaborer de manière constructive avec les employeurs et d'autres acteurs qui contribuent à créer des environnements favorables à l'allaitement. Mais lorsque des intérêts commerciaux nuisent à l'allaitement, le rôle de la société civile est de surveiller, de dénoncer les pratiques néfastes et de plaider en faveur d'une réglementation.

7

Soutenir l'allaitement est aussi un choix intelligent pour le climat.

L'allaitement protège la santé de l'enfant et réduit la dépendance aux substituts produits, emballés et transportés industriellement. Il doit faire partie du plaidoyer en faveur de systèmes alimentaires durables.

3

ANGLE D'ENGAGEMENT AVEC LE SECTEUR PRIVÉ*Quand s'engager, quand surveiller, quand refuser.*

La Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel peut aider les Alliances de la société civile à expliquer que l'engagement du secteur privé n'est pas une simple question de oui ou non. L'approche appropriée dépend de l'acteur, de l'enjeu, des risques et des garde-fous en place.

APPROCHE	ACTEURS / SITUATIONS POSSIBLES	RÔLE DE L'ALLIANCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
S'engager lorsque l'acteur peut aider à créer un environnement favorable et qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts direct.	Employeurs, associations professionnelles, médias, plateformes technologiques, détaillants n'ayant pas d'intérêts liés aux substituts du lait maternel.	Plaider pour un congé de maternité payé, des pauses d'allaitement, des salles d'allaitement, des informations exactes, un travail flexible et des politiques de soutien sur le lieu de travail.
Surveiller lorsque des pratiques privées peuvent influencer les choix d'alimentation du nourrisson, les professionnels de santé, la publicité ou les discours publics.	Fabricants de substituts du lait maternel, distributeurs, détaillants, annonceurs en ligne, influenceurs, canaux de parrainage de professionnels de santé, plateformes médiatiques.	Suivre les pratiques, documenter les préoccupations, signaler d'éventuelles violations du Code, sensibiliser et interpeller les régulateurs.
Refuser / réglementer lorsque l'activité crée un conflit d'intérêts, normalise la promotion des substituts du lait maternel ou viole le Code.	Parrainage, cadeaux, matériel de marque, échantillons, dons inappropriés en situation d'urgence, formations menées par l'industrie, offres de partenariat de fabricants de substituts du lait maternel.	Refuser tout soutien en situation de conflit d'intérêts, plaider pour des lois plus solides et leur application, protéger les espaces de santé publique de toute influence commerciale.

RÈGLE SIMPLE POUR LES MEMBRES DES ALLIANCES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'engagement ne doit jamais affaiblir la protection de l'allaitement, légitimer un marketing néfaste, créer des conflits d'intérêts, ni se substituer à la responsabilité des gouvernements en matière de réglementation et d'orientation en santé publique.

Lignes rouges à considérer

- Ne pas accepter de parrainage, de cadeaux, de matériel de marque ou de financement de la part de fabricants de substituts du lait maternel.
- Ne pas promouvoir ni distribuer de produits, d'échantillons ou de bons pour des substituts du lait maternel lors des activités de la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel.
- Ne pas permettre à des marques commerciales de fournir des conseils en matière d'alimentation du nourrisson aux parents, aux personnes qui s'occupent d'un enfant, aux professionnels de santé ou aux communautés.
- Ne pas présenter le marketing des substituts du lait maternel comme une information neutre alors qu'il peut influencer les décisions d'alimentation et nuire à l'allaitement.

4

DEMANDES DE PLAIDOYER POUR LA SEMAINE MONDIALE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL

Adaptez ces demandes à votre contexte national et aux opportunités politiques.

Demander aux gouvernements de

1. Adopter, renforcer et faire appliquer le Code et les résolutions ultérieures de l'Assemblée mondiale de la santé dans la législation nationale, avec un suivi indépendant et des sanctions claires.
2. Investir dans le soutien à l'allaitement grâce à un accompagnement de qualité avant, pendant et après l'accouchement, y compris un soutien communautaire et en établissement de santé.
3. Protéger l'allaitement en situation d'urgence en intégrant pleinement l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant dans la préparation et la réponse humanitaires, y compris un accompagnement qualifié et des soins sûrs pour les nourrissons qui ne peuvent pas être allaités.
4. Intégrer l'allaitement dans les stratégies nationales de santé infantile, de nutrition et de protection sociale, y compris l'initiation précoce, l'allaitement exclusif pendant six mois et l'allaitement poursuivi jusqu'à deux ans et au-delà.
5. Lutter contre la malnutrition chez les nourrissons de moins de six mois en adoptant et en développant le Parcours de soins MAMI au sein des systèmes nationaux de santé et de nutrition.
6. Renforcer la protection de la maternité, y compris le congé payé, les pauses d'allaitement, des espaces sûrs et privés pour exprimer et conserver le lait maternel, et des protections pour les femmes travaillant dans le secteur informel.

Demander aux donateurs et partenaires de développement de

- Financer l'accompagnement en matière d'allaitement, le soutien communautaire et le renforcement des capacités des professionnels de santé en tant qu'interventions essentielles de nutrition et de survie de l'enfant.
- Soutenir un suivi et une application indépendants du Code, en particulier dans les contextes fragiles et à faible revenu.
- Veiller à ce que les programmes humanitaires protègent, promeuvent et soutiennent l'allaitement et ne créent pas d'approches parallèles axées sur l'offre qui augmentent les risques pour les nourrissons.
- Soutenir la société civile dans le suivi des conflits d'intérêts et le plaidoyer en faveur de cadres réglementaires plus solides.

Demander aux employeurs et acteurs du monde du travail de

- Créer des lieux de travail favorables à l'allaitement avec des pauses payées, des espaces privés et sûrs, des options de conservation adaptées et des responsables hiérarchiques favorables.
- Adopter des politiques favorables à la famille qui soutiennent toutes les personnes qui s'occupent d'un enfant, y compris les femmes en situation d'emploi précaire ou informel lorsque cela est possible.
- Éviter tout partenariat ou tout matériel lié à la promotion de marques de substituts du lait maternel.

5

ACTIONS CONCRÈTES POUR LES ALLIANCES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE*Avant, pendant et après la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel.*

MOMENT	ACTION	ANGLE SECTEUR PRIVÉ / REDEVABILITÉ
Avant la SMAM	Cartographier les opportunités politiques nationales : législation sur le Code, protection de la maternité, ANJE en situation d'urgence, MAMI, soutien sur le lieu de travail.	Convenir de lignes rouges pour toute implication du secteur privé et vérifier les conflits d'intérêts potentiels.
Pendant la SMAM	Organiser un dialogue politique, un point presse, une conversation communautaire ou une campagne en ligne à partir des messages clés de cette boîte à outils.	Présenter la protection de l'allaitement comme une question d'intérêt public, et non comme un simple choix individuel.
Après la SMAM	Assurer le suivi auprès des ministères, parlementaires, régulateurs, employeurs et donateurs sur des engagements concrets.	Documenter les enseignements, les préoccupations liées au Code et les exemples de politiques favorables pour alimenter l'apprentissage entre pairs du SUN CSN.

IDÉES D'ADAPTATION NATIONALE

- Ajouter les données et les lacunes politiques les plus récentes de votre pays en matière d'allaitement.
- Déterminer si votre pays dispose d'une législation nationale sur le Code, évaluer les éventuelles lacunes et la manière dont l'application fonctionne en pratique.
- Organiser des ateliers avec des investisseurs dans des fabricants de substituts du lait maternel ; collaborer avec des militants sur l'impact environnemental de ces substituts ; travailler avec les communautés sur des solutions de protection de la maternité dans le secteur informel (par exemple, des régimes de micro-assurance).
- Mettre en avant une histoire locale d'une mère, d'une personne qui s'occupe d'un enfant, d'un professionnel de santé ou d'un employeur contribuant à rendre l'allaitement possible.
- Relier la SMAM aux dynamiques existantes de plaidoyer en matière de nutrition, de santé, de systèmes alimentaires, de protection sociale, de climat ou d'action humanitaire.
- Se coordonner avec le gouvernement et les partenaires des Nations Unies tout en préservant le rôle de redevabilité indépendant de la société civile.

ACTIVITÉ SUGGÉRÉE POUR LES ALLIANCES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Organisez un court dialogue autour de trois questions : Qu'est-ce qui aide les mères à allaiter dans notre contexte ? Quelles barrières commerciales ou politiques nuisent à l'allaitement ? Que devrait surveiller, engager ou remettre en question la société civile au cours des 12 prochains mois ?

6

KIT RÉSEAUX SOCIAUX PRÊT À L'EMPLOI

À adapter, traduire et localiser. Ajoutez des données nationales, des photos et les mentions de vos partenaires.

CONSEILS VISUELS

Utilisez des images respectueuses montrant des environnements favorables ; évitez les boîtes de préparation pour nourrissons, les produits de marque ou le matériel d'alimentation, sauf en cas de discussion sur des violations du Code ; évitez de blâmer les mères ; et traduisez les messages dans les langues locales dans la mesure du possible.

Hashtags suggérés : #SemaineMondialeAllaitement #WBW2026 #PrioriteAllaitement #SUNCSN #NutritionPourTous #PremierAliment #RedevabiliteSecteurPrive

POST 1

L'allaitement est le premier système alimentaire. Le protéger, c'est investir dans les politiques, les services, les lieux de travail et les communautés qui aident les mères et les personnes qui s'occupent d'un enfant à offrir aux enfants le meilleur départ possible dans la vie.

POST 2

Les parents méritent des données probantes, pas du marketing. En cette Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel, nous appelons à une meilleure mise en œuvre et application du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel.

POST 3

L'engagement du secteur privé dans la nutrition doit être guidé par l'intérêt public. S'engager lorsque cela soutient l'allaitement. Surveiller lorsque des risques existent. Refuser lorsque des conflits d'intérêts nuisent à la santé de l'enfant.

POST 4

Le soutien à l'allaitement est une intervention de survie de l'enfant. En temps de crise, le lait maternel peut offrir une nutrition sûre et une protection immunitaire lorsque l'alimentation, l'eau potable et les services de santé sont perturbés.

POST 5

Les lieux de travail favorables à la famille comptent. Congé payé, pauses d'allaitement, espaces privés et sûrs et responsables hiérarchiques bienveillants aident les mères à poursuivre l'allaitement. Soutenir l'allaitement est bénéfique pour les familles, les travailleurs et les économies.

POST 6

L'allaitement est aussi une question de systèmes alimentaires durables. Le lait maternel est la chaîne alimentaire la plus courte : de la mère à l'enfant. Il ne nécessite ni production industrielle, ni emballage, ni transport, ni gaspillage. #SystemesAlimentaires

7

TEXTE POUR E-MAIL ET BULLETIN D'INFORMATION

Un court texte que les Alliances de la société civile peuvent adapter pour leurs membres, partenaires ou décideurs.

COURT TEXTE POUR BULLETIN D'INFORMATION

La Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel 2026 est une occasion essentielle de plaider en faveur de systèmes de soutien durables pour les mères, les personnes qui s'occupent d'un enfant et les nourrissons. L'allaitement est l'un des moyens les plus sûrs, les plus efficaces et les plus durables de soutenir la survie, la santé et le développement de l'enfant. Mais les mères ne peuvent pas y arriver seules. Elles ont besoin d'un accompagnement qualifié, de lieux de travail favorables à la famille, de systèmes de santé solides, d'une protection de la maternité, d'une protection sociale et d'une protection contre les influences commerciales néfastes.

Pour la société civile, la SMAM est également l'occasion d'appeler à une redevabilité renforcée. L'engagement du secteur privé dans la nutrition doit être guidé par l'intérêt public. Les employeurs peuvent contribuer en créant des lieux de travail favorables à l'allaitement. Mais lorsque des intérêts commerciaux nuisent à l'allaitement, notamment par un marketing inapproprié des substituts du lait maternel, la société civile doit surveiller, contester et plaider en faveur d'une réglementation plus solide.

En cette Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel, nous appelons les gouvernements, les donateurs, les employeurs et les partenaires à donner la priorité à l'allaitement en investissant dans des systèmes de soutien durables et en protégeant les familles contre un marketing trompeur.

8

POINTS DE DISCUSSION POUR LES RÉUNIONS ET ÉVÉNEMENTS

À utiliser avec les ministères, parlementaires, donateurs, plateformes SUN, médias ou partenaires.

- **Ouvrir sur les systèmes, pas sur la responsabilité individuelle** : les taux d'allaitement s'améliorent lorsque les femmes et les familles bénéficient des politiques, des services, de la protection et du soutien appropriés.
- **Relier l'allaitement aux systèmes alimentaires** : le lait maternel est le premier aliment. Il devrait être inclus dans les discussions sur les systèmes alimentaires, la nutrition et le climat, et non traité séparément.
- **Nommer clairement le déterminant commercial** : le marketing des substituts du lait maternel peut influencer les décisions d'alimentation et affaiblir la confiance dans l'allaitement. C'est pourquoi une législation solide sur le Code et son application sont essentielles.
- **Être précis sur l'engagement du secteur privé** : la société civile peut s'engager avec les employeurs sur le soutien en milieu de travail, mais l'influence commerciale liée aux substituts du lait maternel doit être surveillée et réglementée.
- **Mettre en avant l'équité** : les mères en situation d'urgence, dans le secteur informel, à faible revenu ou dans des systèmes de santé fragiles font face aux plus grandes barrières et ont besoin du soutien le plus solide.
- **Terminer par une action** : demandez un engagement politique ou budgétaire concret : application du Code, protection de la maternité, ANJE en situation d'urgence, développement de MAMI ou accompagnement en matière d'allaitement.

TROIS QUESTIONS À POSER AUX DÉCIDEURS

1. Quel est l'état actuel de la législation nationale et de l'application du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel ?
2. Quels investissements budgétaires et en services sont en place pour garantir un accompagnement de qualité en matière d'allaitement avant, pendant et après l'accouchement, y compris en situation d'urgence ?
3. Quelles politiques protègent les mères qui allaitent au travail, y compris les femmes en situation d'emploi informel, précaire ou instable ?

CONSEILS DE TON

Restez ferme mais constructif : soutenez les mères, renforcez les systèmes, protégez la santé publique, et affirmez clairement que les intérêts commerciaux ne doivent pas influencer les décisions d'alimentation du nourrisson.

Sources : Cette boîte à outils combine et adapte des messages provenant des documents de référence suivants :

- Save the Children. World Breastfeeding Week 2026 Advocacy Key Messages. Version finale.
- Oot, L., Mason, F., et Lapping, K. The First-Food System: The Importance of Breastfeeding in Global Food Systems Discussions. Alive & Thrive / FHI Solutions / Save the Children.

Les chiffres et affirmations doivent être vérifiés et adaptés en fonction des données nationales les plus récentes avant toute publication externe. Les Alliances de la société civile sont encouragées à ajouter des données spécifiques à leur pays, des demandes politiques et des engagements gouvernementaux.

WEBINAIRE À VENIR — REJOIGNEZ-NOUS !

Rejoignez le SUN CSN et ses partenaires pour le lancement de notre série de webinaires sur l'engagement du secteur privé dans la nutrition. Le premier webinaire utilisera la protection de l'allaitement comme étude de cas pratique pour explorer les garde-fous, les conflits d'intérêts, la redevabilité et l'action de la société civile.

Engagement du secteur privé dans la nutrition : quand s'engager, quand surveiller, quand refuser

Jeudi 6 août 2026 | 14h00–15h30 CEST | Anglais, français et espagnol

Inscrivez-vous ici : <https://us02web.zoom.us/meeting/register/wz33t0HwRfCmkRB1o0HauQ>

SUN Civil Society Network

Localement ancré. Connecté mondialement. Inclusif par conception

